



# l'observatoire

## L'État chez nous

Comment a évolué l'effectif de la fonction publique québécoise en Abitibi-Témiscamingue au cours des cinq dernières années? Dans quelles catégories d'emploi évoluent nos fonctionnaires? Quel est leur âge moyen?

Voilà autant de questions auxquelles nous pouvons aujourd'hui répondre.

L'effectif de la fonction publique québécoise en région est passé de 1 265 personnes en 1998 à 1 414 en 2002, soit une variation de 12 %. L'évolution se remarque surtout par une croissance du personnel ayant le statut de régulier ; leur part est passée de 71 % à 77 %. Ceci fait suite au gain du statut de permanent au sein de la fonction publique québécoise en 2001 pour le personnel ayant alors entre 55 et 60 mois continus de services au sein d'un même ministère et dans le même emploi.

Évolution du personnel, fonction publique québécoise en région, de 1998 à 2002

Année	Régulier	Occasionnel	Total
1998	896	369	1 265
1999	968	378	1 346
2000	998	380	1 378
2001	1 013	365	1 378
2002	1 087	327	1 414

Le personnel d'Emploi-Québec était auparavant regroupé autour de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre, alors considérée comme un organisme parapublic. La nouvelle structure ajoute désormais une centaine d'employées et d'employés depuis son intégration à la fonction publique. Le ministère du Revenu a pour sa part fait un gain de cinquante personnes pendant cette période. Les pertes les plus importantes se situent au niveau des ministères de la Justice (-17 personnes), de la Sûreté du Québec (-16) et des Transports (-16). Lorsqu'on examine l'évolution des effectifs, on note des gains importants chez les techniciennes et techniciens (90 personnes) ainsi que du côté des professionnels (63). Chez ces derniers, on voit des gains d'emplois intéressants parmi les attachés en administration (21 personnes), les agents de recherche (11) et les ingénieurs (9). Au niveau du personnel technique, les gains les plus forts sont chez les agents d'aide socio-économique (40), en vérification fiscale (34) et en foresterie (13).

Les ministères les plus importants en 2002 en termes d'effectifs en région sont, dans l'ordre, le ministère des Ressources naturelles (190 personnes), celui des Transports (179 personnes), Solidarité Sociale (102 personnes) et Emploi-Québec (101 personnes). Les femmes constituent près de 53 % de l'effectif de la fonction publique québécoise de la région (49 % en 1998).

Au 31 mars 2002, 15 % des fonctionnaires oeuvrant en région avaient moins de 35 ans alors que quatre personnes sur dix avaient entre 45 et 54 ans. D'ici dix ans, environ 46 % des effectifs de la fonction publique québécoise en région aura atteint la strate d'âge de 50 à 59 ans, ce qui amènera plusieurs personnes à prendre leur retraite, d'où l'importance de préparer la relève. L'âge moyen du personnel d'encadrement (haute direction, cadres supérieurs et intermédiaires) est actuellement de 48 ans. Le personnel professionnel et technique est un peu plus jeune (42 ans) alors que l'âge moyen du personnel de bureau est de 45 ans.

Source : Bureau régional du Conseil du Trésor.

## Ce mois-ci il est question :

des effectifs de la fonction publique, des données du recensement 2001 concernant les familles et les ménages et de la conciliation travail-famille.

En prime, un supplément sur l'innovation et le savoir.

## Bonne fête!

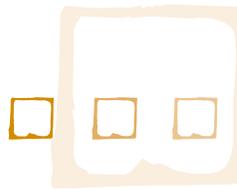


Le mois d'octobre 2002 marquait le deuxième anniversaire des publications du bulletin de l'Observatoire.

Bonne fête à nous !

## De retour

L'Observatoire redevient une équipe avec le retour au travail de Julie Thibeault. Notre jeune maman est désormais prête à se lancer à nouveau dans la belle aventure de l'organisme de façon à lui donner encore plus de maturité et d'envergure.



Statistique Canada rend publiques mensuellement de nouvelles données extraites de son recensement 2001. Ces données sont grandement attendues car elles sont à la fois très fiables et disponibles pour chaque municipalité d'Abitibi-Témiscamingue par un simple clic sur Internet. Après les données de population selon l'âge et le sexe, voici que l'on nous détaille la composition des familles et des ménages de la région.

La population régionale compte 41 780 familles. Plus de la moitié de ces familles sont composées d'un couple marié, soit 53 %. L'institution du mariage perd du terrain, puisqu'on comptait 58 % de couples mariés en 1996 et 65 % en 1991. En revanche, l'union libre fait des adeptes : 32 % des familles comptent un couple en union libre en 2001, contre 28 % en 1996 et 21 % en 1991.



Un peu partout en région, les familles composées d'un couple marié comptent 3 personnes en moyenne. Cela ne signifie pas qu'ils n'ont qu'un enfant, mais qu'en moyenne, un enfant vit sous leur toit. Les autres sont comptabilisés dans leurs habitations respectives. Les familles des couples en union libre sont de taille presque identique, comptant 3,1 personnes. Les familles monoparentales sont un peu moins grandes et comptent en moyenne 2,5 personnes par famille.

## Les ménages

Les ménages, quant à eux, sont au nombre de 58 925 en région (voir encadré p. 3). Près du tiers (32 %) est formé de couples avec enfants, 28 % de couples sans enfant, autant d'une personne seule et 13 % sont d'autres genres (centres d'hébergement pour personnes âgées, centres de détention, etc.). En nombre, ce sont 16 270 personnes qui, par choix ou par dépit, vivent seules.

### Certaines caractéristiques des familles et des ménages, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2001

Recensement 2001	MRC Abitibi	MRC Abitibi-Ouest	MRC Rouyn-Noranda	MRC Témiscamingue	MRC Vallée-de-l'Or	Région A-T
<b>Certaines caractéristiques des familles</b>						
Nombre total de familles	7 010	6 310	11 485	5 025	11 950	41 780
Nombre de familles comptant un couple marié	3 665	3 725	6 095	2 905	5 940	22 330
Nombre moyen de personnes dans les familles comptant un couple marié	3,1	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Nombre de familles comptant un couple en union libre	2 345	1 785	3 605	1 425	4 155	13 315
Nb moyen de personnes dans les familles comptant un couple en union libre	3,1	3,1	3,0	3,3	3,1	3,1
Nombre de familles monoparentales	995	800	1 780	695	1 855	6 125
Nombre moyen de personnes dans les familles monoparentales	2,5	2,4	2,4	2,5	2,5	2,5
Nombre de familles monoparentales où le parent est de sexe féminin	740	560	1 360	555	1 460	4 675
Nombre moyen de personnes dans les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin	2,5	2,5	2,4	2,5	2,5	2,5
Nombre de familles monoparentales où le parent est de sexe masculin	255	240	420	140	390	1 445
Nombre moyen de personnes dans les familles monoparentales où le parent est de sexe masculin	2,4	2,2	2,4	2,3	2,4	2,3
<b>Certaines caractéristiques des ménages</b>						
Nombre total de ménages	9 495	8 735	16 475	6 930	17 290	58 925
Ménages formés d'un couple (marié ou en union libre) avec enfants	3 250	2 865	5 020	2 295	5 345	18 775
Ménages formés d'un couple (marié ou en union libre) sans enfants	2 675	2 570	4 580	1 990	4 605	16 420
Ménages formés d'une seule personne	2 395	2 270	4 760	1 825	5 020	16 270
Autres genres de ménages (centres d'hébergement pour personnes âgées, centres de détention, etc.)	1 175	1 030	2 115	820	2 320	7 460

Source: Recensement 2001. Note : Un tableau sous forme de % est disponible sur notre site Internet sous l'onglet données.



## La monoparentalité

Les 6 125 familles monoparentales de la région représentent 15 % du nombre total des familles. L'Abitibi-Ouest compte moins de familles monoparentales que le reste de la région, soit 13 %. La MRC Abitibi en compte 14 %, celle de Rouyn-Noranda 16 %, celle de Témiscamingue 14 % et celle de la Vallée-de-l'Or 16 %.

Il est délicat de comparer dans le temps les proportions sur la monoparentalité parce que le concept de famille a été élargi dans le recensement 2001 (entre autres pour inclure les conjoints de même sexe) et les données sur la monoparentalité en ont été affectées, théoriquement à la hausse. Pourtant, la région voit sa proportion de familles monoparentales augmenter faiblement : de 14,2 % qu'elle était en 1996, elle est passée à 14,7 % en 2001.

Les familles monoparentales demeurent largement féminines, une femme étant à leur tête dans plus des trois quarts % des cas.

## Proportion de familles monoparentales, Abitibi-Témiscamingue, 1996 à 2001

Année	Proportion de familles monoparentales
1991	12,4 %
1996	14,2 %
2001	14,7 %

Source : Recensements 1991, 1996, 2001.



## Nombre de familles, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2001

Année	MRC Abitibi	MRC Abitibi-Ouest	MRC Rouyn-Noranda	MRC Témiscamingue	MRC Vallée-de-l'Or	Région A-T
1991	6 780	6 590	11 605	4 770	11 865	41 610
1996	6 950	6 535	11 980	5 085	12 265	42 815
2001	7 010	6 310	11 485	5 025	11 950	41 780

Source : Recensements 1991, 1996, 2001.

Suivant la courbe démographique de la population régionale, le nombre total de familles était en augmentation entre 1991 et 1996, puis a entamé sa baisse. La région, en 2001, est composée de 41 780 familles, ce qui représente une baisse de 2,4 % par rapport à 1996.



## Terre de propriétaires

Les deux tiers (66 %) des logements en Abitibi-Témiscamingue sont possédés, tandis que le tiers (33 %) est loué. Les données pour le Québec sont sensiblement différentes : 58 % des logements sont possédés, contre 42 % qui sont loués.

### Le logement en Abitibi-Témiscamingue selon le statut, 2001

	MRC Abitibi	MRC Abitibi-Ouest	MRC Rouyn-Noranda	MRC Témiscamingue	MRC Vallée-de-l'Or	Région A-T
Logements possédés	6 620	6 515	10 280	5 110	10 235	38 760
Logements loués	2 870	2 220	6 185	1 730	6 850	19 855
Total des logements	9 495	8 740	16 465	6 935	17 290	58 925

Note : La somme des logements possédés et loués n'égalé parfois pas tout à fait le total des logements, surtout dans le cas de la Vallée-de-l'Or. Statistique Canada n'explique pas cette différence, minime pour les autres cas. Recensement 2001.

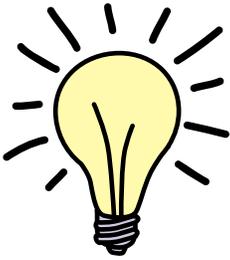
## Ménages ou familles : même combat ?

Non ! Statistique Canada nous offre « deux portraits » de la population qui sont bel et bien différents. Tantôt elle divise la population en **familles** : il s'agit de couples ou de parents seuls vivant avec au moins un enfant dans une unité de logement. Tantôt, on nous parle de **ménages** : il s'agit d'une ou plusieurs personnes partageant un même logement, avec ou sans enfant(s). Il est donc normal de compter plus de ménages que de familles puisque les ménages « englobent » les familles. Quant aux **logements**, ils font fi des personnes y habitant... ou pas. Leur nombre plus élevé s'explique par les logements vacants.

# Marmots-boulot-ISO

Détenir un emploi ne diminue pas pour autant nos responsabilités en tant que conjoint, fille, père ou grand-mère, donc en tant que membre d'une famille.

Diverses mesures peuvent faciliter la conciliation des responsabilités professionnelles et familiales. Il s'agit de laisser aller sa créativité et de rechercher des solutions efficaces. Certaines peuvent être onéreuses, d'autres ne peuvent nécessiter qu'un peu de souplesse et d'audace.



Les Prix ISO familles sont destinés aux milieux de travail facilitant la conciliation du travail avec la vie familiale. Créée par le Conseil du statut de la femme, cette initiative permet de publiciser les expériences gagnantes pour en faire des modèles de référence. L'an dernier, la municipalité de McWatters avait remporté une mention. En 1993, son administration avait octroyé le poste de secrétaire-trésorière à une candidate enceinte et lui permettait de bénéficier pleinement de son congé de maternité. L'année suivante, le poste d'agente administrative était scindé en deux postes à temps partagé. Enfin, en 1997 la municipalité autorisait l'utilisation de ses locaux par une garderie scolaire.

## Voir plus large

Diverses façons d'intervenir sont possibles lorsqu'on aborde la question de la conciliation travail-famille. En voici des exemples. Travail à domicile selon un horaire flexible autogéré par les personnes en emploi avec banque d'heures excédentaires utilisables à tout moment, au besoin ou comme vacances. Congés sans solde. Fourniture d'un téléphone cellulaire pour les déplacements. Remboursement de frais de garde. Autorisation d'utiliser le téléphone à des fins personnelles au travail, ce qui permet aux enfants de rejoindre papa ou maman lorsque nécessaire. Possibilité de remettre ses heures lorsqu'on doit s'absenter du travail pour des raisons familiales. Temps partagé (travail une semaine sur deux). Réduction de l'horaire de travail. Autorisation d'effectuer ses heures en quatre jours plutôt qu'en cinq. Programme parent-enfant-conjoint financé par l'employeur et le syndicat pour s'occuper de l'entourage immédiat (adolescent en crise, conjoint ou petit-enfant malade, parents vieillissants), voire de soi-même!

La conciliation peut aussi être envisagée sous l'angle des études : possibilité de suivre en milieu de travail des cours en utilisant la salle de vidéo-conférence, remboursement des frais de scolarité lors de réussite et rémunération pour absence en raison des études.

## Récolter les fruits

Gains de productivité chez le personnel, messages positifs pour la relève, meilleure coopération des employés, faible taux de roulement du personnel, attraction et rétention d'une main-d'œuvre qualifiée, voilà quelques conséquences positives observées suite à l'application de mesures de conciliation soigneusement choisies...

Source : *L'Actualité*, décembre 2001. Pour référence : [www.isofamilles.ca](http://www.isofamilles.ca)

## Sorti des presses



Riopel, Marc. **Le Témiscamingue, son histoire et ses habitants**, 2002.

Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or. **Voler vers de nouveaux horizons. Actes du colloque Prévention de la criminalité chez les Autochtones**, Val-d'Or, novembre 2001.

Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'A-T. **Plan régional d'organisation de services enfance-jeunesse-famille. Portrait des ressources pour les enfants, les jeunes et leur famille en lien avec des difficultés d'adaptation sociale; Portrait de la clientèle et des services aux enfants, aux jeunes et à leur famille en lien avec des difficultés d'adaptation sociale**, 2002.

Ouellet, Pierre. **Convergence des affluents économiques**. Rapport final, Gestion Pierre Ouellet inc., 2002.

Ministère des Régions du Québec. **Le Fonds de développement régional. Bilan 1998-2001**, 2002.

Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. **Le travail de rue à Rouyn-Noranda, une histoire de collaboration**, 2002.

Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. **Profil des personnes âgées en résidence privée dans la MRC de Rouyn-Noranda**, 2002.

Société de la Faune et des Parcs. **Plan de développement régional associé aux ressources fauniques**, 2002.

Les amis du Kékéko. **Les collines Kékéko**, 2002.

Ces documents sont disponibles pour consultation à l'Observatoire.



Ce bulletin est réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

170, avenue Principale, bureau 102

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7

Téléphone : (819) 762-0774 Télécopieur : (819) 797-0960

Site : [www.observat.qc.ca](http://www.observat.qc.ca)

Abonnements électroniques gratuits (format PDF) : [observatoire@observat.qc.ca](mailto:observatoire@observat.qc.ca)

Agentes de recherche :

Lili Germain

Courriel : [lili.germain@crdat.qc.ca](mailto:lili.germain@crdat.qc.ca)

Julie Thibeault

Courriel : [julie@observat.qc.ca](mailto:julie@observat.qc.ca)

Tirage : 650 exemplaires